

En quoi consiste la prestation ?

Vous êtes victime d'une chute ou d'un malaise, vous avez besoin de parler ? Un chargé d'écoute et d'assistance vous répond 24h/24 et 7j/7.

Un émetteur portatif permet, à partir d'une simple pression, d'entrer en contact avec une centrale d'écoute et d'assistance qui apporte aide et réconfort. La prestation prévoit également la diffusion de messages d'information et d'alerte à l'attention des abonnés.

Comment bénéficier du service ?

Adressez-vous à votre Mairie ou votre CCAS pour formuler une demande d'adhésion. Dès réception du formulaire de demande d'abonnement, un conseiller Vitaris vous donnera rendez-vous pour installer le matériel à votre domicile, vous expliquer le fonctionnement et finaliser la souscription. Le service sera alors opérationnel.

Nous contacter :

Tunstall Vitaris
Burocampus - Bâtiment C - 3 rue de Verdun
78590 Noisy-Le-Roi
01 30 56 43 91



Yvelines
Le Département

teleassistance78@vitaris.fr



teleassistance92@vitaris.fr



teleassistance@agence-autonomy.fr



Vitaris a fait l'objet d'une déclaration d'activités de services à la personne : SAP 2012/343431615. Depuis le 1er janvier 2017, en application de la loi 2016-1917 du 29/12/2016 (Article 82, I-A, II et III), l'aide liée aux Services à la Personne prend la forme d'un crédit d'impôt généralisé à l'ensemble des contribuables.



Tunstall Vitaris - 90 A, allée Hubert Curien - CS 30028 - 71201 LE CREUSOT CEDEX - Tél : 03 85 73 05 05
SAS au capital de 1 937 506 € - RCS Chalon-Sur-Saône 1988 B 70013 SIRET 343 431 615 00057 - NAF 8020 Z

Ne pas jeter sur la voie publique.



Yvelines
Le Département



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT



Yvelines & Hauts-de-Seine Écoute Assistance

Vivre à domicile en toute sécurité
avec la téléassistance.



Agence interdépartementale Yvelines et Hauts-de-Seine



Votre offre de téléassistance

Dans le cadre de sa politique en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine proposent un dispositif départemental de téléassistance, **Yvelines & Hauts-de-Seine Écoute Assistance**. Ce dispositif permet d'améliorer leurs conditions de vie quotidienne et de sécurité et concourt à la lutte contre l'isolement. Depuis le 1^{er} janvier 2013, la téléassistance dans les Yvelines est gérée par Vitaris, un des principaux prestataires de téléassistance en France.

Un dispositif simple



Un terminal de téléassistance* branché sur une prise de courant et une prise de téléphone est installé chez vous. Le terminal est compatible avec tous les opérateurs téléphoniques et tous les boîtiers ADSL ou Fibre Optique commercialisés actuellement (depuis septembre 2022).

Si vous n'avez pas de ligne fixe, le technicien installateur pourra proposer un dispositif utilisant le réseau GSM.

Le terminal fonctionne avec un médaillon ayant une portée suffisante pour déclencher un appel de toutes les pièces de votre domicile ou de son environnement immédiat (cour, jardin). Le médaillon est étanche et peut être porté sous la douche.

L'offre « Lutte contre l'isolement »

Les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine et l'Agence AutonomY souhaitent intensifier leur action auprès des personnes les plus isolées. Cette action prend la forme d'appels individuels de convivialité d'une quinzaine de minutes, en moyenne, renouvelés périodiquement selon la situation de chaque bénéficiaire. Un contact téléphonique permettra de présenter le service, de s'assurer de l'acceptation de l'abonné et de définir la fréquence des futurs appels.

L'offre « Soutien psychologique »

Lorsque l'opérateur considère que l'abonné est dans une situation de souffrance psychologique, un soutien peut lui être proposé par un psychologue clinicien diplômé et formé aux spécificités des problématiques que peuvent rencontrer les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. La demande peut venir de l'abonné lui-même, de son entourage (aidants) ou d'un professionnel.

Les offres **Lutte contre l'isolement** et **Soutien psychologique** sont prises en charge à 100 % par l'Agence AutonomY !
Adressez-vous à votre Mairie ou votre CCAS.

*Notre transmetteur Lifeline Vi+ est conforme à la norme européenne Classe 1 en vigueur au 01/01/2008

Les options

Pour plus de sérénité

Afin de mieux garantir votre sécurité à domicile et vous permettre de vivre en toute quiétude, **Yvelines & Hauts-de-Seine Écoute Assistance** vous propose des équipements et services complémentaires facultatifs à un prix négocié avec Vitaris.

Assistance au domicile



La boîte à clés

Elle permet un accès sécurisé aux clés pour les personnes autorisées.



Le bracelet détecteur de certaines chutes lourdes* avec bouton d'appel

Il agit comme un médaillon d'appel classique avec, en plus, une fonction détection de certaines chutes lourdes.

* Données constructeurs : 79% des chutes détectées en conditions normatives d'utilisation.



Le détecteur d'inactivité

Ce capteur de mouvement infrarouge alerte la centrale d'écoute et d'assistance en cas d'inactivité.



Le détecteur de fumée

Ce détecteur émet un signal sonore et alerte la centrale d'écoute et d'assistance.

D'autres options sont disponibles : renseignez-vous auprès de votre Mairie, votre CCAS ou la société Vitaris.

Assistance en extérieur



Des solutions connectées et géolocalisables

Le Bouton SOS permet d'être géolocalisé et d'alerter la Centrale d'Écoute 24h/24 et 7j/7 par une simple pression sur le bouton d'appel d'urgence de son appareil. Il offre la sécurité de pouvoir joindre facilement les secours même en dehors de votre domicile.

